

# LE LEODEGARIEN



## BULLETIN MUNICIPAL DE ST LEGER EN YVELINES

### sommaire

● Le Plan Local d'Urbanisme	2
● Les points sur les travaux	3 à 4
● Environnement	5
● Ça s'est passé à St-Léger	6 à 12
● Le voyage des aînés	13
● Sur le chemin de l'école	14 à 15
● Centre aéré	16
● Nos jeunes ont du talent...	16
● A la bibliothèque	17
● Du côté des associations	18 à 25
> Scène Zen	18
> Atelier d'Amélie	18
> Les chemins de la musique	18
> Judo Club	19
> Saint-Léger Tonic	19
> Culture et Loisirs	20 à 21
> Saint-Léger-Jumelage	22
> Usy	23
> Saint-Léger Western	23
> Vendelest	24
> La Société de Chasse	24
> Sauvons nos arbres	25
> Les Jeudis du Patrimoine	25
● Vie pratique	26 à 27
● Carnet et dates à retenir	28



### Editorial du Maire

Après quatre années consécutives de baisse des dotations de l'Etat, les marges de manœuvre des collectivités territoriales sont de plus en plus étroites. Ajouté à cela le désengagement progressif de l'Etat dans de nombreux domaines dont la responsabilité et la charge retombent sur les Communes avec, à la clé, la perspective de la suppression annoncée de la taxe d'habitation sans que sa compensation ne soit assurée ni programmée... Avouez qu'il faut être tenace pour continuer à assurer pleinement la mission qui est de répondre aux besoins de tous les concitoyens.

Rassurez-vous, l'équipe municipale ne se décourage pas et réagit afin que votre quotidien ne soit pas entamé par une surcharge fiscale à l'échelle locale. Pas de hausse des impôts, des emprunts modérés et bien négociés, une protection et une augmentation du patrimoine communal et surtout la poursuite des investissements raisonnés.

Vous pourrez le constater à la lecture des pages qui suivent. L'équipe municipale a montré cette année encore son efficacité. Et vous pouvez compter sur le dynamisme et l'inventivité que vos élus mettent à votre service, au plus près des attentes de chacun d'entre vous.

Bonne année 2018

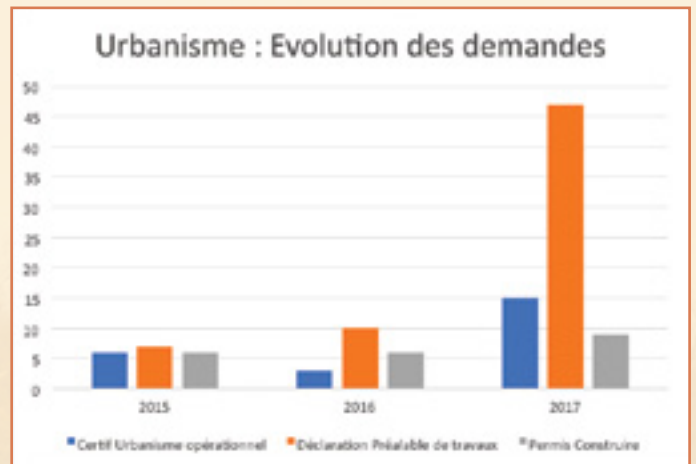
Bien cordialement

*Le Maire, Jean-Pierre Ghibaudo*

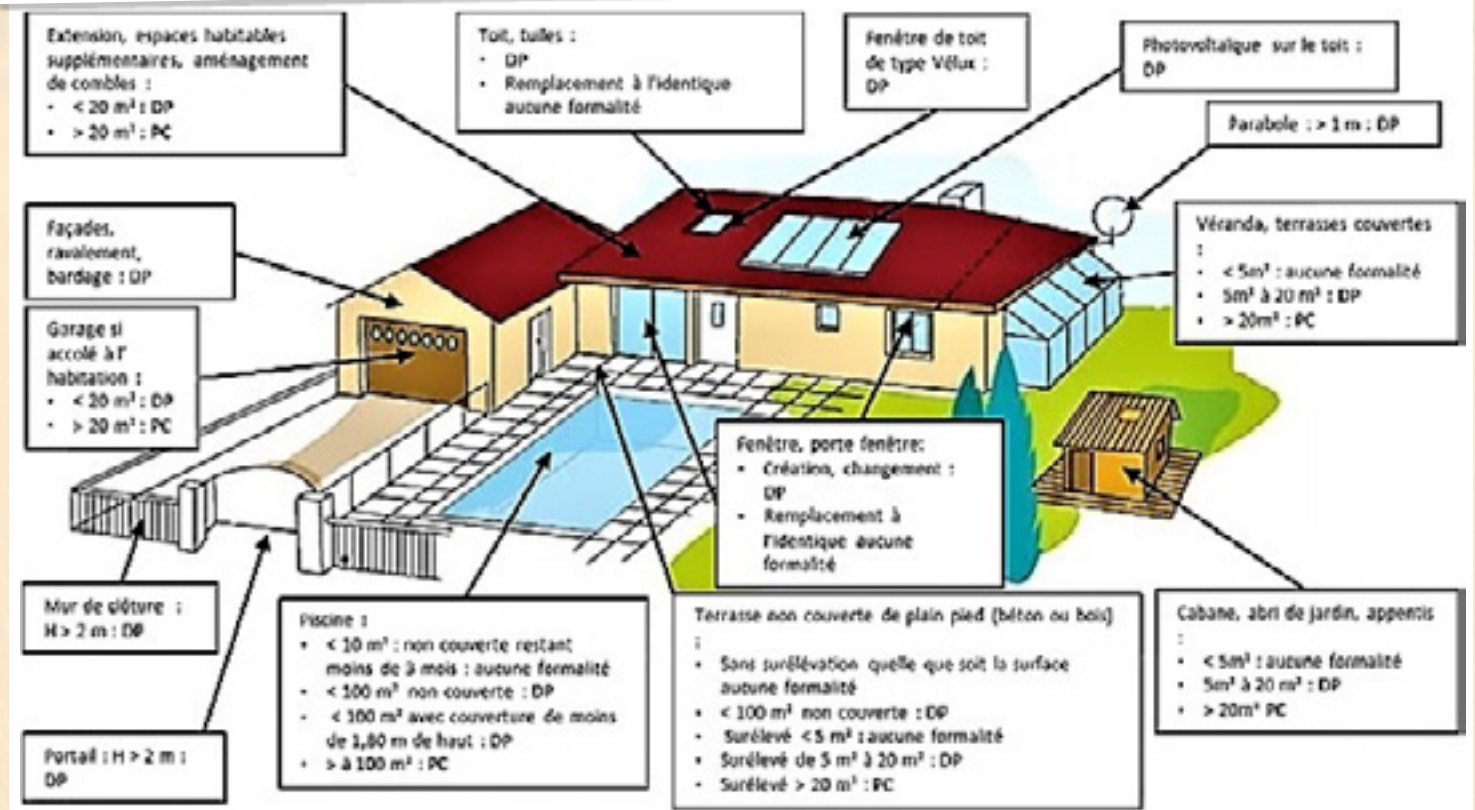


# Le Plan Local d'Urbanisme (PLU)

**LE RÉCENT PLU (PLAN LOCAL D'URBANISME) A DÉFINI LES ORIENTATIONS DE LA COMMUNE POUR LES QUINZE PROCHAINES ANNÉES EN MATIÈRE D'AFFECTATION DES SOLS. AINSI, DEPUIS LE 27 JANVIER 2017, DATE DE L'APPROBATION DU PLU, LES DEMANDES D'URBANISME ONT NETTEMENT AUGMENTÉ COMPARATIVEMENT AUX ANNÉES ANTÉRIEURES, MONTRANT QUE LE NOUVEAU DOCUMENT D'URBANISME RÉPOND À UNE ATTENTE CONFORME AUX ÉVOLUTIONS URBAINES DU VILLAGE.**



## TRAVAUX : Mode d'emploi et guide pratique



**PC ou DP ?** Pas toujours facile de savoir s'il est nécessaire d'effectuer une demande d'autorisation de travaux et quel est le type d'autorisation en fonction de la nature des travaux envisagés.

Pour rappel, toute modification de l'aspect extérieur d'une construction (forme, volume, couleur...) nécessite une autorisation. Ensuite, comme le montre le schéma ci-dessus, l'importance des modifications à réaliser définira le type d'autorisation allant de la simple DP (déclaration préalable) de travaux jusqu'au PC (permis de construire).

## Délai d'instruction

Sur l'ensemble de la commune et en dehors des secteurs sauvegardés (périmètre de 500m autour de l'église), les délais d'instruction s'établissent comme suit :

**Déclaration préalable :** 1 mois

**Permis de construire :** 2 mois

Il faudra ajouter un mois supplémentaire pour consultation de l'architecte des bâtiments de France si le projet se situe en secteur sauvegardé.

## Besoin d'aide ?

En cas de doute sur la faisabilité d'un projet, en cas d'interrogation sur la procédure à mettre en œuvre, en cas de renseignement préalable en amont de la réalisation, vous pouvez consulter :

**1/ Le site internet de la Mairie** qui présente les aspects du PLU (règlement graphique et règlement écrit), <http://www.saint-leger-en-yvelines.fr/vie-municipale/plan-local-d-urbanisme.html> ainsi que tous les formulaires téléchargeables nécessaires à l'instruction des dossiers <http://www.saint-leger-en-yvelines.fr/informations-pratiques/vos-demarches-administratives/particuliers-demarches.html>

**2/ Le service urbanisme de la Mairie** est à votre disposition pour vous aider dans la constitution de votre dossier et pour l'étude préalable de votre projet.

Olivier Faivre-Duboz, Délégué à l'urbanisme.

## 1 - RUE OCTAVE ALLAIRE



Les travaux de requalification de la rue Octave Allaire se sont achevés à la fin du mois de juillet avec environ trois mois d'avance sur le planning initial. Le résultat qualitatif de cette réalisation semble faire l'unanimité auprès des léodégariens. Le syndicat des eaux (SIAEP) a réalisé fin 2016 et début 2017 le changement de la canalisation d'eau potable, préalable indispensable au démarrage du chantier de voirie proprement dit. Les appels d'offres pour les lots enfouissement de réseaux et voirie ont été lancés fin 2016 avec l'appui efficace de la maîtrise d'œuvre, le bureau d'étude JSI. Les travaux d'enfouissement de réseaux, confiés à l'entreprise Bouygues Energie Services, ont pu débuter début mars. Nous avons confié à la société MTP le lot voirie, cette dernière travaillant également avec Bouygues ES sur la réalisation et la réfection des tranchées, nous avons pu rapidement travailler sur l'optimisation des délais globaux du chantier.

Nous tenons à remercier tous les intervenants directs (JSI, SIAEP, SARC, Bouygues ES, MTP) mais aussi les concessionnaires (ENEDIS, Orange, Véolia) pour leur professionnalisme et leur disponibilité. Nous avons particulièrement apprécié le comportement de l'ensemble des habitants de la rue Octave Allaire qui a fait preuve de compréhension mais également de participation active pour que le projet se réalise dans les meilleures conditions malgré la contrainte évidente de ce chantier sur leur quotidien.

Le bilan financier a été maîtrisé et reste conforme à nos prévisions et aux résultats des appels d'offres :

- Montant des travaux (*compris maîtrise d'œuvre*) : 980 000€ TTC
- Subventions du département : Voirie 281 000€, Enfouissement 21 000€, ENEDIS 55 000€, Orange 10 000€

L'autofinancement de la commune, après récupération de la TVA, sera d'un peu plus de 450 K€.

## 2 - VOIRIE

Cet été, les services du Département ont réalisé la réfection de la couche de roulement de la rue de la Mairie. Cette opération, techniquement simple, nécessitait des restrictions de circulation très délicates à mettre en œuvre. Globalement l'opération s'est bien déroulée en particulier grâce à l'implication des services du département basés à Rambouillet et ce malgré quelques épisodes épiques provenant principalement du non-respect des déviations par les poids lourds. L'entretien annuel des voiries communales a pu être réalisé par la même entreprise qui travaillait rue Octave Allaire, permettant une économie d'échelle appréciable.



## 3 - OPÉRATION DE SÉCURITÉ

Les équipes communales, sous la responsabilité de Ricardo Rodriguez, assurent quotidiennement les entretiens nécessaires de nos bâtiments communaux, de nos voiries et espaces verts participant ainsi à la mise en valeur de notre patrimoine et à la mise en sécurité de nos ouvrages. Un effort important a été apporté à la route de Houdan : la densification le long de cette voie (*Lotissement du Pré de Nogent, constructions au N° 10, futur aménagement communal programmé, ...*) nécessitait une réflexion d'ensemble sur les conditions d'utilisation de cette voie.



Une concertation entre les riverains et la municipalité a permis d'initier une première étape de travaux avec pour objectif de ralentir la circulation sur la route de Houdan, qui est une route départementale, de réaliser un cheminement piétonnier et d'améliorer l'environnement par des plantations. Ces travaux ont été réalisés au quatrième trimestre.



Une réflexion sur la sécurisation de la circulation des piétons entre la partie déjà réalisée et le centre du village est en cours mais la géométrie des lieux la rend particulièrement délicate.

## 4 - BÂTIMENTS COMMUNAUX



Plusieurs chantiers d'entretien ou de mise en valeur du patrimoine ont été réalisés :

- Les équipes communales sont intervenues dans l'école au mois de juillet et ont complètement remis en état une des classes. A cette occasion, un nouveau tableau numérique a été installé dans la classe et le bureau du Directeur a été déplacé au rez-de-chaussée permettant d'améliorer l'accueil des parents d'élèves,
- Des modifications du club house de



tennis ont été réalisées par nos équipes suite aux souhaits des utilisateurs,

- Des aménagements autour du presbytère, de l'église et du cimetière ont pu être lancés grâce aux conseils du Parc Naturel Régional (PNR) et son aide au financement des travaux.

**Le projet avait un double objectif :**

Permettre un accueil lors des cérémonies en aménageant le jardin du presbytère.



Dégager la vue sur notre village à partir de l'église et du jardin mais également mettre en valeur l'église en la dégageant d'une végétation quelque peu envahissante.

## 5 - CONTRAT RURAL

Nous avons constitué un dossier permettant à la Région et au Département de subventionner, dans le cadre d'un contrat rural, des travaux dans les bâtiments de la Mairie.

**Les objectifs de ce contrat sont les suivants :**

Amélioration thermique de la Mairie comprenant :

- le changement de la chaudière dont le rendement actuel est très mauvais (*la chaudière a été installée dans la première moitié du siècle dernier !*),
- le changement ou la transformation des huisseries (portes, fenêtres) : étanchéité à l'air, double vitrage, ...
- l'isolation des combles,
- création d'une salle dite intergénérationnelle à la place des anciens ateliers. Cette dernière permettra de réunir, dans un espace dédié et mieux adapté, les activités de certaines associations, de l'école et de pouvoir servir de salle de réunion. Cette réalisation désengorgera les salles mises actuellement à disposition et qui n'ont pas toujours vocation à leur utilisation (Mairie, bibliothèque, maison communale).

Rénovation des bureaux actuels de la Mairie permettant :

- un accueil amélioré du public,

- une mise aux normes « handicapés » (en particulier pour les toilettes),
- une adaptation des bureaux actuels aux conditions réelles d'utilisation,
- la création d'une salle d'archives organisée.

Un appel d'offres nous permettant de choisir la maîtrise d'œuvre a été organisé en début 2017 et le bureau d'architecture ARTKEOPS a été retenu : L'avant-projet simplifié (APS) qui nous a permis de déposer le dossier de contrat rural a été réalisé.

Nous devrions avoir l'accord sur les subventions à la fin du mois de janvier 2018 ce qui nous permettrait de lancer les consultations des entreprises au premier trimestre. Les travaux pourraient alors débuter au printemps.

Le budget total est de l'ordre de 500 K€ et le délai de réalisation sera d'environ 1 an.

**INFO DERNIÈRE MINUTE**  
*les subventions sont accordées par le Département !*

Au cimetière, un bel exemple de respect des règles à suivre



## UN PROBLÈME SE POSE AU CIMETIÈRE

**Dans plusieurs endroits du cimetière se pose un problème de passage entre les tombes lié à la méconnaissance des articles 12 et 31 du règlement du cimetière.**

**Article 12 :** un terrain de 2 m de longueur et de 1 m de largeur sera affecté à chaque corps y compris pour les enfants de moins de 10 ans...

**Article 31 :** ...Les plantations ne pourront être faites et se développer que dans les limites du terrain concédé. Elles devront toujours être disposées de manière à ne pas gêner la surveillance et le passage...

Si une certaine tolérance peut être envisagée occasionnellement, à la Toussaint par exemple où un grand nombre de pot de fleurs nécessite un plus grand espace, les plantations définitives devant les tombes ainsi qu'une rangée de pierres ne sont pas autorisées dans la mesure où elles gênent le passage et empêchent l'entretien.



### Objectif Zéro Phyto

En 2009, devant le constat de la médiocre qualité des eaux de l'Yvette et de la Rémarde liée à une quantité importante de produits phytosanitaires, le comité syndical du Parc a voté le programme « Objectif Zéro Phyto ». Objectif ? Fédérer les communes volontaires autour de la problématique des produits phytosanitaires et contribuer par une action locale à réduire progressivement (jusqu'à supprimer) l'utilisation de ces produits dans les collectivités.

« Aujourd'hui sur le territoire du Parc, de nombreuses actions sont engagées afin de limiter l'utilisation des produits phytosanitaires, 7 communes ont complètement banni leur utilisation et sont donc en "zéro phyto", précise Annaïg Montabard, chargée d'études nature et environnement, 7 n'en utilisent que dans les stades ou les cimetières. » Par ailleurs, 28 autres communes du Parc se sont engagées à progressivement réduire les doses. Pour accompagner les villages à changer de pratiques, le Parc apporte des aides financières plutôt conséquentes, jusqu'à 70 % du montant de l'investissement. Ainsi, progressivement, binette, brosse mécanique, broyeur de branches, désherbeur thermique, remplacent les bidons de produits toxiques.

### Plus d'Inf'Eau :

Info'Phytos : état de la contamination des eaux superficielles par les pesticides en région Île-de-France :

<http://www.driee.ile-de-france.developpement-durable.gouv.fr/produits-phytosanitaires-r1069.html>



## TOUS ENSEMBLE POUR LE COVOITURAGE



LE PREMIER RÉSEAU D'AUTOSTOP AU QUOTIDIEN, SOLIDAIRE ET GRATUIT LANCE SON APPLICATION MOBILE

CRÉONS LA COMMUNAUTÉ DANS LES YVELINES

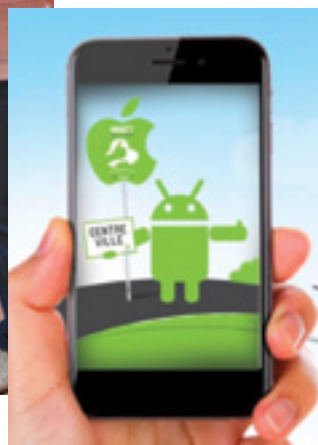
### C'EST QUOI ?

Rezo Pouce est un dispositif d'auto-stop au quotidien, gratuit, adapté aux petits trajets : sans rendez-vous, conducteurs et passagers (dès 16 ans) sont identifiés, les arrêts sont repérés.

Une carte d'inscription et une simple pancarte destination suffisent mais avec l'application, l'autostoppeur gagne en visibilité et peut anticiper la rencontre avec le conducteur.

### COMMENT ÇA MARCHE ?

1. Inscrivez-vous gratuitement sur [www.rezopouce.fr](http://www.rezopouce.fr)
2. Dès le lendemain, vous pouvez utiliser l'application Rezo Pouce à télécharger sur Google Play ou App Store, en vous connectant grâce à votre courriel et mot de passe saisis lors de votre inscription.



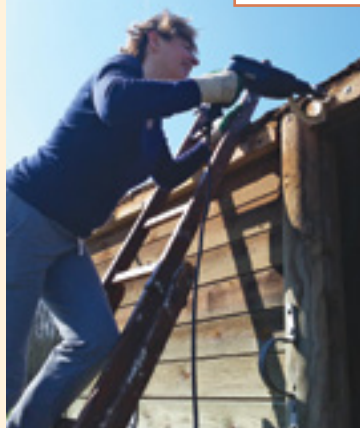
Des partenaires qui assurent :



Informations sur [www.rezopouce.fr](http://www.rezopouce.fr)  
 A suivre sur Facebook/poucesdyvelines  
 Renseignements : [contact@poucesdyvelines.fr](mailto:contact@poucesdyvelines.fr)



AU JARDIN PARTAGÉ, IL N'Y A PAS QUE DU JARDINAGE



NETTOYAGE DE PRINTEMPS



Les préparatifs...



Après les efforts, le temps du goûter ...



Le look « collecteur »



En pleine action... avec des enfants très motivés!



Une récolte impressionnante!



Un moment ludique autour d'un jeu éducatif...

**LE LOTO DES AÎNÉS accueillait aussi les plus jeunes**



**BRUNCH ET JEUX : après-midi conviviale**



**LA CHASSE AUX ŒUFS DE PÂQUES**



**LE BROYAGE DES VÉGÉTAUX : démonstration**

**Journée découverte**  
**Broyage - BRF - Paillage**

Ouvert à tous

**Samedi 8 avril**

9h30 Conférence sur le BRF, paillage d'excellence par S. LORFOT (par Nassad Régional de la Haute Vallée de Chevreuse)

11h Démonstration avec les broyeurs de Culture et Loisirs

12h30 Pique nique partagé avec barbecue offert

14h30 Suite du broyage — possibilité de repartir avec un sac de broyat

**Terrain des Jardins Vivants de Saint Léger**  
 Route de Rambouillet

Juste après Cristal d'eau en direction de Rambouillet



**ACCUEIL À LA MAIRIE**  
 de la délégation anglaise avec  
 St-Léger-Jumelage.





FÊTE DU TENNIS

**Fête du tennis à ST LEGER**  
du 23 au 25 Juin  
**OUVERT A TOUS**

**Vendredi 23 Juin**  
16h30-18h30 - Animation pour les enfants

**Samedi 24 Juin**  
15h00 - Tournoi Double Mixte  
(inscription sur place)

**Dimanche 25 Juin**  
Pétanque : 8h45 Inscription  
9h15 Début du Tournoi

12h30 – Barbecue (réservation par mail [usy@free.fr](mailto:usy@free.fr))  
Participation : 8 € Adultes et 5 € Enfants  
Absolue de 3 euros par famille pour les adhérents

14h00 – Finale Hommes & Femmes  
16h00 – Remise des lots  
17h00 – Départ Bataclan  
Pour encourager Denis Martinache en finale d'un concours de musique



Le pot de l'amitié dans le jardin du presbytère



Ballet de modèles réduits sur la Mare Gautier



**L'ÉQUIPE DES TONTONS FLINGUEURS,**  
vainqueurs du tournoi de pétanque



**LES ROIS DU BARBECUE**



**LES BÉNÉVOLES** accueillent les exposants  
du vide-grenier dès 6h du matin



**Les poneys des écuries de la Vignerie**



**Les clowns** participent à l'animation



**Les olympiades familiales**



**Les Batucachapos** toujours très appréciés.



**Du théâtre** avec Anne, bénévole à la bibliothèque

...suite | Ça s'est passé à St-Léger



Crêpes et lâcher de ballons



Un invité surprise : l'alpaga du château de Bluche




**FEU D'ARTIFICE**  
**BAL POPULAIRE**  
 13 juillet 2017 - 22h30  
 SAINT LÉGER – Mare Gautier  
 Restauration sur place à partir de 19h00  
 La Commission des fêtes et animations



PETIT-DÉJEUNER  
CAFÉ - CROISSANTS  
POUR LES PARENTS



DÉPART À LA RETRAITE DE MARTINE MARIE  
après 40 années de bons et loyaux services  
à l'école. Tous nos voeux pour sa 2<sup>ème</sup> vie



VOUS FAITES QUOI CETTE ANNÉE ?



Quatrième édition de la fête de la pomme et de la châtaigne en octobre.



Le 4 novembre dernier, entourée de sa famille et de ses amis, Mme Suzanne Laveuve Richard fêtait son centième anniversaire.

A cette occasion, M. le Maire retraçait le parcours familial et professionnel de notre concitoyenne venue s'installer à Saint-Léger à la retraite pour y rejoindre l'une de ses filles, la seconde ayant créé une famille bien loin, aux Etats-Unis. Après avoir soufflé ses bougies, Suzanne reçut de nombreux témoignages d'affection et d'amitié et confia des petits secrets à l'assistance médusée par tant d'humour et d'espièglerie.



Commémoration du 11 novembre



Remise de la médaille du travail (grand or) à M. François Pichené



Le Chêne Pendragon

Au traditionnel déjeuner du 11 novembre, Jean Orizet poussa la chansonnette devant les invités qui reprirent en chœur la Madelon et autres chants troupiers.



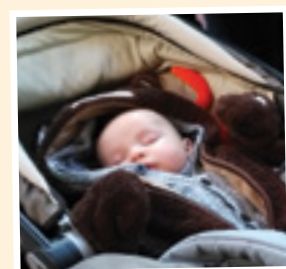
Un couscous pour terminer l'année.



Les stands étaient bien remplis, les visiteurs nombreux comme à l'accoutumée. Un bel évènement !



AVEC QUELQUES JOURS D'AVANCE, LA MAIRIE ACCUEILLAIT LE PÈRE NOËL QUI DISTRIBUA DES FRIANDISES AUX PLUS PETITS



La galette d'accueil des nouveaux arrivants et des bébés de l'année : 3 filles et 8 garçons.





## AU CHÂTEAU DE NITRAY



### Un château Renaissance pour nos Aînés.

A défaut de construire des châteaux en Espagne, c'est dans la vallée du Cher que nos aînés ont passé la journée, cette année, pour le voyage annuel proposé le 7 juin.

Le château de Nitray, demeure typique de la noblesse du XVII<sup>e</sup> siècle, est devenu, au fil des temps, un domaine viticole de bonne importance et, depuis plusieurs années, un lieu qui s'est ouvert aux touristes français et étrangers désireux de mieux connaître le patrimoine et la gastronomie de notre « belle France ».



Après le casse-croûte de 10h, vin de la propriété et charcuteries maison, chacun a participé selon son talent à la confection des terrines emportées le soir et celle des rillons dégustés sur place. Puis, le four à pain étant chaud, les fouées ont été cuites juste à temps pour l'apéritif. Après le déjeuner servi par le châtelain, sieste sous les grands arbres pour certains, visite du château et du pigeonnier pour d'autres et dégustation des vins de la propriété pour tous.

*Alors dis-nous, on va où l'an prochain ?*



## Sur le chemin de l'école...



Les instituteurs ont plaisir à retrouver élèves et parents.



## Retour à la semaine de 4 jours (lundi, mardi, jeudi, vendredi)

à la satisfaction générale.

Les horaires de l'école 9h-12h / 13h30-16h30

Les enfants sont accueillis dans la cour à 8h50 le matin et 13h20 l'après-midi sous la responsabilité des enseignants.



Les élèves reçoivent un dictionnaire anglais-français pour les plus grands et un dictionnaire français pour les plus petits

## A l'école, les enfants chantent et font du sport !

En primaire, les élèves bénéficient encore de l'intervention d'un professeur du conservatoire de Rambouillet. Nul doute que le spectacle promis pour le mois de juin permettra aux parents de mesurer les progrès vocaux des petits chanteurs.

M. Resnier, professeur d'éducation physique et sportive, anime toujours des cours très appréciés des élèves de primaire et de leurs maîtres à raison d'une heure par classe et par semaine.

Enfin, depuis le 21 septembre, les élèves de CP, CE1 et CM2 se rendent à la piscine des Essarts-Le-Roi une fois par semaine.

Ils bénéficient aussi des actions culturelles de la bibliothèque, grâce à Dorothée Moutet et son équipe de bénévoles.



# En avril, séjour en Bretagne

pour les élèves de Mme Schwander et celle de M. Malassigné.



Accueillis à Courseulles sur mer, nos écoliers ont remonté le temps jusqu'au XI<sup>ème</sup> siècle où Guillaume le Conquérant leur avait donné rendez-vous : visite de la forteresse médiévale de Caen, de Bayeux avec la tapisserie de la reine Mathilde, atelier de calligraphie, fabrication de catapultes...sans oublier la petite escapade obligée sur la plage à la recherche de coquillages et crustacés.



Atelier de calligraphie



Il y a même de la soupe le soir !



Les crevettes n'ont qu'à bien se tenir !



## AU CENTRE AÉRÉ DE JUILLET

En visite à la caserne des pompiers



Parmi toutes les activités proposées, le théâtre a la prédilection des enfants.



## Nos jeunes ont du cœur...

Ils ont choisi l'aventure et relevé le défi du raid 4LTrophy pour apporter sur place, à travers le désert marocain, 80 kg de fournitures scolaires et matériels sportifs.

Benoît Martin et sa conjointe Daphnée Capela, tous deux jeunes diplômés en neurosciences, avaient fait ce pari : rallier Marrakech dans une vieille 4L refaite pour l'occasion par leurs propres moyens, traverser la France, l'Espagne et le désert marocain en se joignant aux 1 130 autres équipages d'étudiants de tous pays et livrer leurs 80 kg à l'association « Les enfants de désert ».

*Pari tenu au mois de février 2016.*

## Défit 4L Trophy – Reportage sur les actions menées au Maroc pour les enfants et les villages.



avec Daphné Capela et Benoît Martin

Vendredi  
1<sup>er</sup>  
Décembre  
20h

Salle du Conseil Municipal Mairie de St-Léger en Yvelines - La Commission des Fêtes et Animations

## Nos jeunes ont du talent...



### DEUX MÉDAILLES EN UN MOIS

Anne-Marie et Philippe Marteau peuvent être fiers de leur petite fille !

Après avoir obtenu une médaille de bronze aux championnats de France amateur 4 de complet par équipe (dressage + cross + CSO) à Jardy près de Versailles début juillet, Théa Ribemont, 16 ans, Lédégarienne de cœur, a remporté le 28 juillet aux championnats de France de Lamotte-Beuvron la médaille d'Or en CSO individuel (Concours de saut d'obstacles) dans la catégorie Club 2 cadet 2 Premium.

La Marseillaise a résonné pour chacun des podiums attribués à Théa Ribemont, championne de France 2017 d'équitation, entraînée par Pascal Mulet-Querner, écurie Artimus, de la Fédération du Val-de-Marne.

# A la bibliothèque

Bibliothèque Municipale  
de Saint Léger en Yvelines



6 place de la Mairie - 78610 Saint-Léger en Yvelines

## Accueil du public

Mercredi : 15H30 – 18H00  
Vendredi : 16H00 – 18H00  
Samedi : 10H00 – 13H00

Courriel : [stleger.bibliotheque@gmail.com](mailto:stleger.bibliotheque@gmail.com)

Blog : <http://saint-leger-bibliotheque.over-blog.com/>

**DES ANIMATIONS  
TOUTE L'ANNEE  
Calendrier 2017 – 2018**



**CERCLE DE LECTURE**  
1<sup>er</sup> samedi de chaque mois



**L'HEURE DU CONTE**  
1<sup>er</sup> mercredi de chaque  
mois



## LES ACCUEILS DE CLASSE



**LUDOTHEQUE**  
vendredi & mercredi



**ATELIERS PAPIER**



**PORTAGE A  
DOMICILE**

## Du côté des associations

### Scène Zen

Beau succès en septembre dernier sur la scène de la maison du village, pour la première représentation de « A nos cœurs », la nouvelle création de Michèle Sebal, avec l'atelier théâtre Scène zen. « A nos cœurs », un spectacle d'humour pétillant en saynètes et chansons.



SCENE ZEN, c'est aussi l'atelier de dessin modèle vivant qui accueille 12 inscrits 1 vendredi par mois.



### Bilan Activité ATELIER D'AMÉLIE Année 2016/2017

L'association Atelier d'Amélie, loi 1901 à but non lucratif a été créée le 04 avril 2013 à l'initiative d'Amélie Pieteraerents. L'Atelier est une section pour Adultes et Enfants dans une envie de remise en forme, bien-être et loisirs. Elle a pour but de promouvoir une activité familiale, sportive et ludique à la fois.

Depuis sa création, l'Atelier partage ses activités dans les différentes communes de la région : Galluis, Rambouillet, Saint-Léger en Yvelines, Saint-Quentin-en-Yvelines et depuis septembre 2016 Montfort l'Amaury.

Les activités proposées à l'Atelier sont les suivantes : Zumba, Zumba kids, Zumba Ados, Pilates, Piloxing Ssp, Piloxing Barre, Piloxing Knockout, Pound.

L'effectif total au 30 juin 2017 est de 421 adhérents composé de 302 Adultes, 119 Zumba Kids et Ados dont 15 inscrits sur Saint-Léger au cours de Zumba le vendredi soir.

L'Atelier a voulu mettre en place un cours de Zumba Kids sur Saint-Léger en Septembre 2016 mais l'effectif n'a pas été suffisant.

L'Atelier participe et organise de nombreuses manifestations dans la région : Party géante au Vélodrome où a été présenté l'ensemble des disciplines (Zumba, Piloxing, Piloxing Knockout), Zumba Party en novembre, Noël pour les enfants dans l'ensemble des cours, Zumba Party en Janvier, Fitness Party en Mars, Zumba Party en Juin, de nombreux stages pendant les vacances scolaires, cours exceptionnels une fois par mois pour le Knockout, Zumba Party par les enfants à La-Queue-Les-Yvelines au mois de Juin qui a permis à l'ensemble des kids et Ados de montrer et partager avec les parents et le public leur plaisir et leur passion pour la Zumba. Spectacle très réussi aussi bien dans les prestations, costumes et organisation. L'après midi s'étant terminée autour d'un goûter géant pour toutes les personnes présentes. Stage début Juillet qui a permis de faire découvrir un nouveau concept POUND qui a déjà un grand succès depuis ce mois de septembre.

L'objectif de l'association est toujours de vous faire découvrir de nouvelles activités et surtout de répondre à vos attentes.

### La commune laisse à disposition une salle pour l'association LES CHEMINS DE LA MUSIQUE

Cela permet d'avoir à proximité la possibilité d'apprendre le piano dans de bonnes conditions pour le plaisir des enfants et des adultes, quel que soit leur niveau (débutant ou confirmé).

L'enseignement proposé permet de se faire plaisir avec tous styles de musique ou de rentrer dans un cursus traditionnel par la suite (conservatoire).

Les pianistes participent chaque année à des représentations organisées par l'association. Aucune sélection. Petits et grands, s'ils le souhaitent, découvrent les plaisirs de la scène.

[www.lescheminsdelamusique.fr](http://www.lescheminsdelamusique.fr)

Professeur : Laure COIGNARD  
dola.coignard@orange.fr





Quelques minimes et cadets du club



Equipe minimes féminines

## JUDO CLUB

Au Judo Club de Saint-Léger en Yvelines, la saison 2017-2018 a commencé par un stage de remise en forme à la montagne ce qui a permis à nos compétiteurs de reprendre le chemin des tatamis et des podiums !



Ainsi, la fin 2017 nous a apporté une 2ème place pour l'équipe minimes féminines aux championnats des Yvelines, de nombreux podiums en compétitions individuelles (championnats des Yvelines) pour les benjamins, minimes et cadets, une 9ème place pour une minime aux championnats de France et enfin la qualification de notre senior féminine aux championnats de France 1ère division !!!

N'oublions pas les nombreux podiums lors des inter-clubs qui préparent nos jeunes judokas à leurs futures compétitions fédérales ! Enfin, deux judokas ont obtenu leur ceinture noire (katas + points en compétitions officielles), aboutissement d'heures passées sur les tatamis depuis des années.

C'est une grande satisfaction à la fois pour les principaux intéressés mais aussi pour le Club !

Bravo à tous !

En conclusion, un très bon début de saison pour le Club associé comme toujours à l'ESP du Perray en Yvelines.

Coralie, Florence, Olivier et Martial  
vous souhaitent une excellente année 2018.



## Saint-Léger Tonic

Saint-Léger Tonic continue de proposer des activités sportives ou d'entretien physique hebdomadaires pour les petits et les grands. Le 10 juin 2017, notre traditionnel gala de fin d'année sur le thème du cirque, a permis aux enfants de montrer à leurs familles les apprentissages et les progrès effectués au cours de l'année avec l'accompagnement de leurs professeurs

Le dernier évènement de la saison a été une participation à la fête du village, le jour de la Fête des Pères, dimanche 18 Juin. Nos olympiades familiales ont permis de rassembler des équipes parents-enfants qui se sont affrontées dans la joie et la bonne humeur sur les épreuves organisées par Olivier Resnier : Quilles landaises, Jeu d'équilibre, Jonglage, Parcours d'échasses, Parcours en aveugle (parent guidé par un enfant)

Vous pouvez trouver la liste de nos activités, nos coordonnées

et nos documents d'inscription sur notre site : <https://sites.google.com/site/saintlegertonc/>, ou sur le site de la Mairie de Saint-Léger, rubrique associations.

Notre équipe d'encadrants est toujours à votre disposition pour former vos enfants :

- Sandrine Gros pour le Street Jazz,
- Emilie Magron pour la Danse Classique,
- Olivier Resnier pour l'Eveil Corporel et le Multi Sports, ou vous permettre de rester en forme :
- Sandrine Demongodin pour le Body Bien Etre - Santé et le Low Impact Aérobic,
- Emilie Magron pour les Barres au Sol,
- Sylvie Jolly et René Verardo pour la Randonnée.

Il n'est pas trop tard pour nous rejoindre, n'hésitez pas à nous contacter.

Vous ou votre enfant pouvez effectuer un cours gratuit pour tester l'activité de votre choix.

Le Président, Marc Mendowski



POUR TOUT RENSEIGNEMENT, N'HÉSITEZ PAS À NOUS CONTACTER

Président | Marc Mendowski 06 80 62 73 02 | marc.mendowski@parker.com - Trésorière | Christèle Saint Mieux 06 22 18 73 78 | blanchard\_christele@yahoo.fr

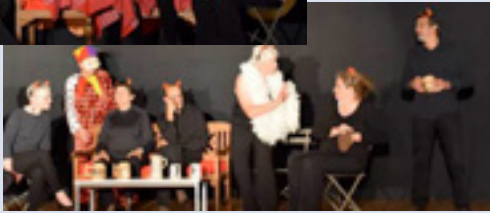
Secrétaire | Sophie Jasinski 06 28 26 56 57 | sophie\_jasinski@yahoo.fr



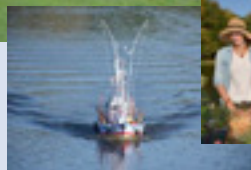
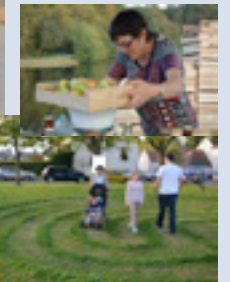
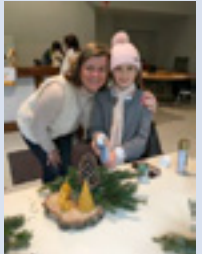
## Les moments forts ...

Merci à tous d'être venus partager avec nous les rendez vous maintenant cultes : Théâtre, Fête de la pomme et de la châtaigne, Bourse aux jouets , Marché de Noël. Pour les manifestations en extérieur , le temps était encore avec nous ....Enfin presque . Bravo à Malika, Pierre, Jacques ... qui sont restés dehors toute la journée du 3 décembre sous la pluie et dans le froid

*Fête de la pomme ... (« Grosse affluence », « de la convivialité, des loisirs mais aussi un engagement » titrait l'écho républicain)*



*Diablement vôtre ...*



*Bourse aux jouets et Marché de Noël ...  
Atelier bricolage et vente de soupes au profit du téléthon*

## ... mais avant il y a ça ...



*Même le jour de son anniversaire !*



*... et*

*heureusement après, ceci ...*



**Bravo à tous les bénévoles !**

# Jardins Vivants – saison 2



## Chantier coopératif

Récupération des eaux de pluie et percement d'un canal pour alimenter la mare.  
50 m<sup>2</sup> de toiture = 30 000 L d'eau collectée dans l'année.  
Création d'une première mare  
Réfection des toitures



## Expérience des buttes



## Le temps des récoltes



## Installation d'un nichoir pour chouette effraie dans la grange



## Moments de partage



N'hésitez pas à venir nous rejoindre ou jeter un coup d'œil au blog tenu par Gaëlle Asanovic.

Contact : **H. Marteau 0672592910**

<https://jardinsvivants.blogspot.fr/>

## Broyeur Itinérant

N'oubliez pas que l'association met à votre disposition deux broyeurs, un électrique et un thermique, pour transformer vos déchets verts en paillage. Ce projet continue à faire des émules : nous en sommes à 8 communes embarquées dans l'aventure

Contact : **F.Y. Marescot 06 60 66 13 53**



Sienne, figure au patrimoine de l'UNESCO



## Association St-Léger-Jumelage

Le Jumelage de Saint-Léger a, comme à son habitude, organisé ou participé à diverses manifestations dans notre village et réalisé des échanges avec Turner's Hill et Marlana, les 2 villages jumelés avec Saint-Léger. Pour les animations nous avons organisé deux après-midi jeux de société, à la maison du village, qui ont permis à petits et grands de passer d'agréables moments tout en dégustant des crêpes.

Nous avons également organisé un dîner Sicilien rythmé de chants Italiens.

Cette année, nous avons innové avec l'organisation d'une balade gourmande dans notre belle forêt. 120 personnes de 2 à 80 ans avaient répondu à nos différentes publicités (radio, internet, flyer...). Le beau temps était au rendez-vous et les participants enchantés de leur journée attendent tous l'édition 2018.

Enfin, au mois de juin, ce fut la fête de la Saint Jean, où le Jumelage avait en charge la partie restauration (repas et buvette). La météo était au top et les nombreux visiteurs de la Fête ont pu se restaurer et se désaltérer sous les barnums et ombrages qui bordaient notre stand.

Concernant les échanges, nos amis de Turner's Hill sont venus en nombre (38 personnes) à Saint-Léger pour le week-end de l'Ascension du 23 au 28 mai. Nous avons visité Orléans, le château de Vaux-le-Vicomte avec, en soirée, le spectacle des mille bougies et un superbe feu d'artifice et bien sûr le traditionnel dîner de gala qui avait pour thème le Western. Nos amis Anglais ont été surpris par nos déguisements et nous ont promis une surprise pour notre prochaine visite à Turner's Hill en 2018.

Enfin, du 8 au 11 septembre, une délégation de 28 Français s'est rendue à Marlana. Lors de notre séjour, nous avons visité Sienne avec la visite d'un quartier (le mouton) par le responsable du quartier très enthousiaste. Très intéressant. Nous avons également visité Prato et son musée du tissu et fait une visite nocturne de Pistoia.

Marie-Claude Vérardo

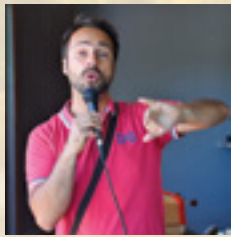
## La balade gourmande



L'USY, c'est aussi la pétanque !



## Un grand tournoi de pétanque à la St Jean



51 compétiteurs avaient répondu présents pour le grand tournoi de la Saint Jean organisé par Pierre Spitz et son équipe. Un grand bravo pour son beau parcours à l'équipe des « Tontons flingueurs » conduite à la victoire par Pascal Leroy, Hubert Marteau et Philippe Lerat face à l'équipe du « Brushing », Béatrice, Philippe Lepape et Frédérique Morandi, qui n'a pas démerité pour autant.

Les « Tontons flingueurs » devront remettre leur trophée en jeu l'an prochain. On attend la revanche...

## Un nouveau look pour le club house

Tous se sont collés à la tâche et ont retroussé leurs manches pour un club house rénové et plus au goût du jour. Bravo !



## La galette des rois à la Maison du village.



**À PARTIR DE 19H  
TOUS LES MERCREDIS**

**Vous souhaitez découvrir une danse différente des danses comme le tango, le rock, la valse, partager votre plaisir dans une ambiance joyeuse et décontractée.**

Alors l'association Saint-Léger Western est idéale pour vous. Que vous soyez seul(e) ou en couple, vous apprendrez la danse country sur des airs vous rappelant l'ouest américain, mais aussi des danses irlandaises et la line dance sur des musiques non country.

Contrairement aux danses généralistes, à chaque musique correspond une chorégraphie. C'est donc près de 40 danses qui sont apprises par saison. L'association organise et participe à des bals où les associations avoisinantes se retrouvent pour s'amuser et danser ensemble. Tout le monde danse la même chorégraphie, s'entraidant afin que chacun y arrive et s'amuse. Pas de complexes à avoir, ni d'hésitation à se lancer sur le dance floor. Personne ne juge personne. Nous sommes là pour passer un bon moment ensemble dans une ambiance conviviale.

N'hésitez plus et venez essayer ! Nous vous offrons trois cours gratuits pour vous permettre de vous faire une opinion, tous les mercredis à partir de 19h, pour les débutants jusqu'à 20h30.

La présidente, Stéphanie Monfermé

## VENTDELEST

Le samedi 16 septembre une vingtaine d'adeptes des arts martiaux – passionnés, amateurs et néophytes – se sont réunis dans la salle de motricité pour un stage de découverte du Wing Tsun et de l'Escrima.

Dans une ambiance conviviale et sous la direction de l'enseignant Mugurel Stanciu les pratiquants ont abordé des techniques et concepts communs aux deux styles, tels que la décontraction, l'adaptabilité instinctive et l'utilisation de la force de l'adversaire.

La joie et la bonne humeur ont été au rendez-vous lors de cet après-midi sportif !

**Pour plus de renseignements :**

06 86 83 21 51

[www.wingsun-saint-leger.fr](http://www.wingsun-saint-leger.fr)



## SORTIE PÉDAGOGIQUE

A la suite de la journée pédagogique organisée au mois d'Avril dans la salle du conseil à la Mairie, avec vidéo projection et présentation des espèces de mammifères et oiseaux naturalisés grandeur nature que nous trouvons sur notre territoire, nous avons organisé une sortie sur le terrain le 19 Juin 2017.

C'est avec un grand intérêt que les enfants de 4 classes de l'école, ont pu parcourir notre territoire de chasse et ainsi découvrir de multiples traces et indices de présence animale dans leur élément de vie.

Les membres de la société de chasse ainsi que les techniciens de la fédération (FICIF) ont répondu aux questions des enfants tout au long de la journée.

En cette journée de forte chaleur, le pique-nique en sous-bois a été le bienvenu pour les petits et grands estomacs !

Merci aux personnels de la FICIF, aux enseignants de l'école ainsi qu'aux membres de la société de chasse.

## LE JAPON À SAINT-LÉGER

Le 21 septembre 2017 jour de l'ouverture, la société de chasse a accueilli des journalistes Japonais désireux de faire un article sur la chasse traditionnelle en France.

En effet, ils ont pu découvrir notre mode de chasse ainsi que nos animaux.

Nos hôtes Japonais ont été ravis de cette journée passée parmi nous où ils ont pu également apprécier notre terroir.

Un grand merci à eux pour leur visite, nous avons été très honorés par leur présence dans notre village.



## LES FAUCONNIERS

Le 14 octobre 2017, des fauconniers sont venus chasser sur notre territoire avec des rapaces. Cette journée nous a permis de découvrir un autre mode de chasse ancestrale, très intéressant.

## UN DIMANCHE À LA CHASSE

Déjà 5 ans que nous accueillons avec plaisir des non chasseurs. Le 15 octobre dernier, une famille avec leurs 3 enfants ainsi qu'un couple, sont venus partager une matinée à la chasse suivie d'un bon repas.

Merci à toutes et à tous. A l'année prochaine.





## SAUVONS NOS ARBRES

[www.sauvonsnosarbres.org](http://www.sauvonsnosarbres.org)  
[contact@sauvonsnosarbres.org](mailto:contact@sauvonsnosarbres.org)  
sauvons nos arbres sur Facebook



Chers adhérents,

Grâce à votre soutien depuis sa création en 2009, notre association Sauvons nos arbres a atteint son objectif, la préservation en âge des arbres de notre patrimoine forestier, l'application d'une sylviculture raisonnée, respectueuse de sa biodiversité, de ses paysages et de l'accueil de ses usagers ; ces objectifs s'inscrivent dans une vision à long terme.

A la suite de 7 années de négociations avec l'O.N.F, ses responsables et experts, nous avons obtenu la révision du plan de gestion de la forêt domaniale de Rambouillet pour la période 2006-2025, le développement de la sylviculture par futaie irrégulière (la surface exploitée sous ce mode ayant été multipliée par 7 en deux ans), l'arrêt des coupes « rases » sur des

grandes surfaces ainsi que le recours à une approche sylvicole plus raisonnée.

Ces résultats, nous les devons au travail de tous les membres des conseils d'administration qui se sont succédés au sein de Sauvons nos arbres jusqu'à ce jour et que nous remercions très vivement, à Madame Anne Vilaseca notre première présidente, à Madame Marie-Luce Townsend, notre vice-présidente qui a mis en place un comité de soutien permettant d'accéder à tous les niveaux de responsabilités de l'ONF, d'en être reconnus et écoutés.

Cependant, aujourd'hui, suite à ces actions soutenues durant 8 ans, notre équipe a exprimé le souhait d'être relevée de son mandat.

A l'issue de l'assemblée générale du 18 novembre dernier, nous n'avons pu constituer un nouveau bureau pour

assurer la continuité de notre collectif. Aussi, conformément à l'article 14 de nos statuts, la dissolution de notre association a été prononcée.

Je vais compiler l'ensemble des informations publiées soit par voie de presse, soit par newsletter afin que les mairies de Saint-Léger et Poigny, hôtes des 2 associations ASLE et VAP à l'origine de notre collectif, puissent conserver, au travers de leur site internet, les traces de notre combat si un jour d'autres personnes souhaitaient reprendre le flambeau.

Nous resterons vigilants sur les activités de l'ONF quoi qu'il advienne.

Guy GIMENES

Collectif « Sauvons nos arbres »  
6 rue de la Mairie  
78610 Saint-Léger en Yvelines  
[www.sauvonsnosarbres.org](http://www.sauvonsnosarbres.org)



## LES JEUDIS DU PATRIMOINE Association Culture et Loisirs

proposent chaque mois des visites culturelles dans la région et Paris intra muros, entre autres en 2017 : musée des Arts décoratifs, gypsothèque du Louvre, petit moulin de Cernay, exposition sur l'Austrasie du musée de Saint germain en Laye, fondation Devos, cité universitaire de Paris...

### Les contacts :

Véronique Dupont 06 13 20 65 14  
[thierryvero.dupont@cegetel.net](mailto:thierryvero.dupont@cegetel.net)

Virginie Quinet-Cathala  
06 75 09 73 78  
[virginiequinetcathala@yahoo.fr](mailto:virginiequinetcathala@yahoo.fr)

> Le groupe au moulin de Cernay

## Vie pratique

### SOLUTION ADMINISTRATIVE SERVICE

**Petites et moyennes entreprises, professions libérales : vous êtes débordées par les démarches et obligations administratives ?**

Faites appel à une assistante administrative. Optez pour un gain de temps et un gain de production. N'hésitez plus et demandez un devis.



Facilitez-vous la vie !

Nathalie Canu / 06 40 42 75 69 / sas.nc@orange.fr  
15 rue Boulvray 78610 Saint Léger en Yvelines

### SERVICE ADMINISTRATIF SENIOR

**Débordés par les démarches administratives ?  
Dépassés par l'utilisation d'Internet ?**

**Simplifiez-vous la vie en faisant appel à une assistante privée :** classement, archivage, rédaction de courriers, déclaration de revenus, demandes d'allocations, démarches liées aux retraites, règlement et suivi de factures, gestion et contrôle des contrats d'assurance ou de téléphonie... **L'assistante administrative se charge de tout.**



Prestation payante ouvrant droit à

**50%**  
de crédit d'impôt

Facilitez-vous la vie !

Nathalie Canu / 06 40 42 75 69 / sas.nc@orange.fr  
15 rue Boulvray 78610 Saint Léger en Yvelines

## POUR LE BIEN-VIVRE ENSEMBLE, QUELQUES RAPPELS IMPORTANTS

**Le stationnement des véhicules sur les trottoirs** n'est pas autorisé pour des raisons de sécurité des piétons ni sur les accès garage et ceci pour que les propriétaires des garages puissent sortir leur voiture.

**Le service de ramassage des déchets verts du lundi**, dans des sacs achetés à la Mairie, est réservé aux personnes âgées ou ayant des difficultés à se mouvoir.

Pour l'ensemble de la population, plusieurs solutions sont proposées pour l'élimination de ces déchets végétaux : le brûlage (selon certaines règles), le compostage, le broyage, l'apport dans les déchèteries du SICTOM, l'apport à la déchèterie communale, les samedis et lundis de 9h à 12h sur présentation de la carte délivrée par la Mairie.

**Par arrêté, la circulation des véhicules de plus de 3,5 tonnes est limitée** et n'est plus autorisée sur la route des Petits Coins, sur celle de La Mare à La Borne, sur la route des Grands Coins entre la rue de la Mare aux Chiens et le Chemin du Parc Chevalier.

## BRÛLAGE DES DÉCHETS VERTS : AUTORISATION EXCEPTIONNELLE

Une autorisation exceptionnelle vient d'être accordée par M. le Préfet des Yvelines aux particuliers de la commune pour le brûlage de leurs végétaux. Par arrêté du 08-01-2018, M. le Maire en a indiqué les conditions.

**Article 1 :** seuls les déchets végétaux secs des particuliers peuvent être brûlés,

**Article 2 :** période durant lesquelles le brûlage est autorisé : du 1<sup>er</sup> décembre au 31 mars de 10h à 16h30, les lundis, mardis et mercredis,

**Article 3 :** le brûlage ne doit entraîner aucune gêne, aucun danger ou aucune insalubrité par les fumées qu'il dégage.

**Article 4 :** le particulier doit s'assurer que le brûlage s'effectue dans une zone dégagée ne comportant aucun matériau combustible susceptible de propager le feu,

**Article 5 :** le brûlage doit se faire sous la surveillance d'une personne pouvant disposer des moyens nécessaires pour éteindre le feu à tout moment.

**Article 6 :** le brûlage est interdit les jours de grands vents,

**Article 7 :** en vertu de ses pouvoirs de police, le maire peut s'opposer au brûlage des déchets verts si les conditions sus visées ne sont pas remplies ou si les circonstances locales l'exigent,

**Article 8 :** mesures exécutoires : Monsieur le Sous-Préfet de Rambouillet, Monsieur le Directeur Général de l'Agence de Santé d'Ile de France, Monsieur le Commandant de gendarmerie de Rambouillet, Monsieur le Commandant des pompiers de Rambouillet sont chargés, chacun en ce qui les concerne, de l'exécution du présent arrêté. **Une demande selon le modèle ci-dessous doit impérativement être déposée en Mairie sous peine de se voir verbaliser par la gendarmerie en cas de contrôle.**

**DEMANDE D'AUTORISATION DE BRÛLAGE - Recopier le texte de la demande ci-dessous**

M. - Mme .....

Adresse .....

Lieu du brûlage .....

N° Tél. ....

s'engage(nt à respecter l'arrêté de brûlage n°2018/001 du 8 janvier 2018

Date et signature :

## Préservez ou retrouvez votre forme par EMS

20 minutes de sport  
par Electro-Myo-Stimulation



Pour tout renseignement complémentaire contacter :

**Tiffany Maissant** au 06 72 88 56 06 ou par mail à [tiffany.lm78@gmail.com](mailto:tiffany.lm78@gmail.com)

Les consultations s'effectueront aux

**Ecuries du Planet 78610 St-Léger en Yvelines**

# A.B.C. SERVICES

Isabelle 06 30 34 80 27

## Le temps vous manque ?

Je vous en propose

en réalisant pour vous avec la plus grande discrétion

Formalités administratives, prises de RDV, gestion de colis...



Garde et soin de vos animaux à domicile

Entretien domicile, espaces verts, gestion de vos absences...

Billetterie, voyages, événements culturels, recherche restaurants...

Coordonnerie, couture, pressing, livraisons, achats personnalisés...



Shopping, recherche, livraison et gestion après-vente de vos achats

Événementiel, accompagnement dans organisation et mise en relation avec prestataires

## Initiatives citoyennes

Depuis novembre 2016

# BROYEURS de VÉGÉTAUX collectifs et itinérants au service des habitants

sur quatre communes dans un premier temps

Proposé par le collectif « Jardin Vivant » de l'association Culture et Loisirs de Saint-Léger et La Fabric des Colibris de Rambouillet et de sa région. et Rambouillet en Transition.



Initiative aidée par le PNR de Chevreuse

**Pour quoi faire ?** transformer vos déchets verts en paillage à domicile

**Comment ?** Adhésion + coût horaire (pour le broyeur thermique)

**Contact :** voir liste des référents communaux

**Principe :** mise à disposition de deux types de broyeurs (électrique pour branchages jusqu'à 4 cm de diamètre, semi-pro thermique pour branchages jusqu'à 9 cm) qui circuleront d'habitant en habitant pendant un mois sur une commune (un référent dans chaque commune).

**Coût :** 35 €/an pour adhésion à l'association et assurance

Broyeur thermique : 20 €/h d'utilisation

Broyeur électrique : gratuit (forfait de 20 € à partir de la 2<sup>e</sup> utilisation annuelle)

### RÉFÉRENTS COMMUNAUX

**Saint-Léger :** Frans-Yves Marescot : **Poigny-la-Forêt :** Hervé Fuks :  
06 60 66 13 53 06 85 52 75 86 - envie.apprendre@gmail.com

**Rambouillet :** Stéphane Michaud : **Le Perray-en-Yvelines :**  
stephanmichaud@orange.fr Gérard Lebihanic : g.lebihanic@yahoo.fr  
Alain Poulet : fabric-des-colibris@laposte.net

Référent technique : Jean-Paul Boiselet : jp@boiselet.fr  
Responsable du collectif « Broyeur itinérant » : fransyves@free.fr

Information internet : <https://sites.google.com/view/broyeuritinérant>

Dans un 2<sup>e</sup> temps, d'autres communes pourront rejoindre le collectif.

## COLLECTE DES BOUCHONS EN PLASTIQUE

Votre correspondant local :  
Annie MARIE - 01 34 86 34 55



### Le mot du Président.

Chers amis collecteurs

Tout d'abord MERCI, car sans vous nous ne pourrions pas agir.

Depuis quelque temps et selon l'endroit où vous habitez, vous êtes confrontés à des informations contradictoires.

D'un côté, les communautés de communes ou d'agglomération préconisent de laisser les bouchons sur les bouteilles et de les mettre dans la poubelle spéciale plastique.

Et nous, nous vous demandons au contraire de bien séparer les bouchons des bouteilles et cela depuis 17 ans, et de déposer ces bouchons dans un point de collecte pour nous les faire parvenir.

Pour nous permettre de poursuivre nos actions en faveur du handisport et du sport adapté, nous vous demandons de continuer à séparer les bouchons des bouteilles pour nous aider à financer des matériels...

L'ANNÉE 2017 EN QUELQUES CHIFFRES.

**100 tonnes**

C'est le poids des bouchons collectés.

**335 197,60 €**

C'est le produit de la vente de ces bouchons 2000 à 2017.



Fauteuil Rugby



Table Showdown



Vélo pousseur



Fauteuil Foot



Aide compétition



Lames pour courir



Fauteuils Basket



Randos en Joëlette



Handisport - Arts Martiaux



Équitation thérapeutique



Handbike



## DATES 2018 A RETENIR

- 11 FÉVRIER** jeux et crêpes
- 3 MARS** repas-découverte Moyen-Orient
- 9 MARS** soirée tarot
- 10 MARS** loto des aînés
- 15 MARS** représentation théâtre
- 18 MARS** choucroute
- 25 MARS** bourse aux vêtements et petite décoration d'intérieur
- 7 AVRIL** chasse aux œufs- loto
- 12 AVRIL** conte pour les tout petits
- 8 AVRIL** nettoyage de printemps
- 13 MAI** la Forestière
- DU 18 AU 21 MAI** voyage à Turners Hill
- 26 MAI** gala de danse
- 2 JUIN** balade gourmande
- 3 JUIN** bal country
- 10 JUIN** conférence nature
- 15-16 JUIN** représentations théâtre
- 16-17-18 JUIN** fête de la St Jean
- 20 JUIN** voyage des aînés
- 13 JUILLET** feu d'artifice et bal
- 8 SEPTEMBRE** forum des associations
- DU 14 AU 17 SEPTEMBRE** accueil de la délégation italienne
- 21 OCTOBRE** fête de la pomme et de la châtaigne
- 7-8-9 DÉCEMBRE** bourse aux jouets-marché de Noël
- 20 DÉCEMBRE** le Père Noël à l'école

## le carnet

### Naissances 2017

- | Arthur Misset né le 12 février
- | Mathias Guerreiro Rita né le 10 mai
- | Emma Debondue née le 16 juillet
- | Liam Pawaray né le 3 septembre
- | Edgar Stora né le 26 septembre
- | Irène Clausier née le 30 septembre
- | Marc Préchac né le 4 octobre
- | Agathe Sudres née le 17 octobre
- | Gaston Collin né le 30 octobre
- | James Moukachar né le 2 novembre
- | Nathan Leguay né le 13 novembre

### Mariages 2017

- | Pierre-Florian Devylder & Lisa Guénard le 20 mai
- | Romain Hofman & Charlotte Lévy le 24 juin
- | Benoît Labouise & Aurélie Michelon le 23 septembre

### Décès 2017

- | Jeannine Fournier, le 14 janvier (92 ans)
- | Aydemir Balkan, le 19 janvier (90 ans)
- | Thierry Jérôme, le 22 janvier (49 ans)
- | Donisio Cano, le 28 février (83 ans)
- | Gérard Ravenet, le 19 juillet (65 ans)
- | Robert Nédélec, le 12 septembre (85 ans)
- | Eric Mouchel, le 14 septembre (63 ans)
- | Jean Bayard, le 21 octobre (85 ans)
- | Luc Chauveau, le 7 novembre (80 ans)
- | Jean-Claude Niay, le 3 décembre (79 ans)

Nous adressons toutes nos condoléances  
aux familles éprouvées.

## CARTES POSTALES DE SAINT-LEGER-EN-YVELINES



EN VENTE À LA MAIRIE : 1€ PIÈCE



Directeur de publication :

Jean-Pierre Ghibaud, Maire de St-Léger en Yvelines



Création et Impression : Imprimerie INOV 01 30 59 54 15 - pao@imprimerie-inov.com